



BTS PI

(PROFESSIONS IMMOBILIERES)

Le BTS Professions Immobilières prépare aux métiers de la transaction, de la gestion et du conseil dans le secteur immobilier.

Quel public ?

- **Élèves de terminale :**
 - Bac technologique (surtout STMG)
 - Bac général (toutes spécialités)
 - Bac pro tertiaire (métiers du commerce et de la vente)

Quel profil ?

- Goût du contact et aisance relationnelle
- Intérêt pour la négociation et le conseil dans le secteur immobilier
- Esprit d'initiative et autonomie
- Sens de l'organisation et facilité d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe
- Sens des responsabilités et respect de la déontologie

Quelle formation ?

Durée : 2 ans

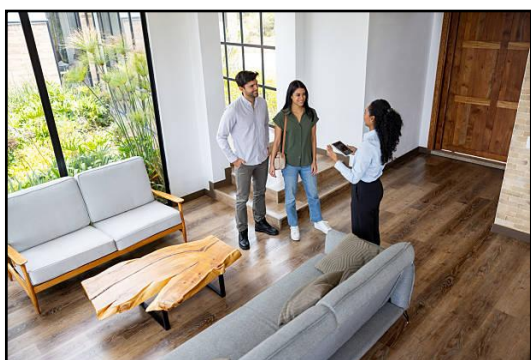
- Formation **théorique** : 31 heures de cours par semaine environ
- Formation **pratique** : 12 à 14 semaines de stages réparties sur les 2 ans (agence immobilière, bailleur social, administrateur de biens...)

Quel volume horaire de formation hebdomadaire ?

Matières	Volume horaire (1re année)	Volume horaire (2e année)
Culture générale et expression	3 h	3 h
Langue vivante étrangère (anglais obligatoire)	3 h	3 h
Environnement juridique et économique des activités immobilières	4 h	4 h
Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location	8 h	8 h
Administration des copropriétés et de l'habitat social	7 h	7 h
Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique	3 h	3 h
Construction d'une professionnalité dans l'immobilier	3 h	3 h

Quelles poursuites d'études ?

- Entrée immédiate dans la vie active
- Licence professionnelle dans le domaine immobilier (transaction, gestion de biens, droit immobilier, logement social...)
- Licence universitaire (droit, économie-gestion...)
- Écoles de commerce ou écoles spécialisées en immobilier et gestion de patrimoine



Quels métiers ?

- Gestionnaire de biens locatifs (secteur privé, activité de gérance)
- Gestionnaire de copropriétés (syndic)
- Négociateur immobilier (agence immobilière, promoteur ou constructeur maison individuelle)
- Gestionnaire du logement social
- Collectivités locales (services d'urbanisme)



Pourquoi choisir le BTS PI ?

- Une formation professionnalisante en 2 ans
- Des stages en entreprise pour découvrir le métier sur le terrain
- Une formation centrée sur la transaction, la gestion et le droit immobilier
- De nombreux débouchés et poursuites d'études

« Ce BTS permet d'obtenir des cartes professionnelles nécessaires à la création de sa propre agence immobilière »

Candidatures de janvier à mars sur ...



Pour toutes informations complémentaires :

Vous pouvez consulter le site internet du lycée : <http://lycee.sidoine-apolloinaire.fr>

ou vous adresser au secrétariat du lycée

Lycée Sidoine Apollinaire